

| | | | |
|----|---|---|---|
| N° | 2 | 9 | 6 |
|----|---|---|---|

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

| | |
|--|---|
| OBJET : | L'an deux mil douze Le vendredi 23 mars à 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de Mme GAOUYER. <i>Ce conseil d'administration fait suite à la réunion du CA annulée du 16 mars 2012, pour laquelle le quorum n'avait pas été atteint.</i> |
| Etude de délimitation des zones humides ; - réévaluation du montant du marché d'études et inscription au BP2012 | Etaient présents ce jour : Mme GAOUYER, Mme LUCOT-AVRIL, M. DECORDE, M. SENECAL. Absents excusés : Mme HUREL, Mme LE VERN, M. AUBRY, M. BIGNON, M. DAVERGNE, M. DESTRUEL, M. JACOB, M. JUMEL, M. LEFEVRE, M. MAQUET, M. PATIN. |
| DATE DE LA CONVOCATION : | - Etude de délimitation des zones humides de la Bresle Mme BERNIZET indique que le marché d'études lancé en 2011 était inscrit au budget 2011 à hauteur de 65 266€TTC (suite à la Décision Modificative de fin d'année qui sollicitait 200 sondages à effectuer en plus par rapport aux 700 initialement prévus). Sur cette étude et s'agissant des recettes, l'AESN et les deux régions vont financer à hauteur de 78% ce qui laisserait 14 000€ environ à la charge de l'EPTB. |
| 21 février 2012 | Le bureau d'études SCE a dernièrement indiqué qu'il conviendrait d'augmenter encore un peu le nombre de sondages à effectuer. Ils estiment à 60, le nombre de sondages supplémentaires à réaliser. Avec les 260 nouveaux sondages, le marché atteindrait le prix de 67 000€TTC soit environ 15% en plus du coût initial du marché. |
| NOMBRE DE DELEGUES : | |
| En exercice | 15 |
| Présents | 4 |
| Votants | 4 |
| | <i>Les membres du Conseil donne pouvoir à Mme GAOUYER d'avertir la Sous-préfecture de Dieppe sur ce point et de voir avec elle, si cette pratique peut être acceptée exceptionnellement dans la mesure où l'économie du marché semble bouleversée (+15% par rapport au montant initial de marché).</i> <i>Suite à l'avis rendu par la Sous-préfecture, Mme la Présidente prendra toutes les dispositions nécessaires sur cette étude (poursuite de l'étude avec avenant ou non).</i> <i>Les crédits inscrits au BP 2012 tiennent compte de cette éventuelle réévaluation.</i> |

Date de publication et de transmission
au représentant de l'Etat :
Acte exécutoire le :
la Présidente de l'Institution
Marie-Françoise GAOUYER

**Pour extrait conforme,
la Présidente de l'Institution,
Marie-Françoise GAOUYER**

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Bresle
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMAILE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com